

Paris, le 19 juin 2017

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de grenelle
75007 Paris

N/R : SC/NA 30 16/17

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation des enseignants référents handicap.

Après de longs mois de discussion, le précédent gouvernement a décidé de mieux reconnaître l'implication de ces personnels, notamment en leur accordant une Indemnité de Mission Particulière (IMP) au taux de 2500 € annuels.


Le décret n°2017-965 du 10 mai 2017 qui institue cette IMP a été publié le 11 mai 2017, mais rien ne vient confirmer que c'est bien ce taux qui sera servi à tous les enseignants référents handicap, quelle que soit leur académie, dès septembre prochain.

Je souhaiterais que les inquiétudes qui pèsent sur ces personnels soient levées car ils exercent une fonction essentielle pour les élèves et leurs familles.

Je sais, Monsieur le Ministre, votre attachement à l'École inclusive pour nos élèves en situation de handicap et votre attention aux personnels qui, chaque jour, travaillent avec dévouement à sa réussite dans notre service public.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ma demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Stéphane CROCHET
Secrétaire général